

SOCIETE DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Mardi 10 mars 2020 - 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

- Déterminer l'intérêt pour une collectivité territoriale ou un syndicat d'énergies de créer une société de production d'énergies renouvelables ou de prendre une participation au capital d'une société existante
- Connaître l'apport des récentes lois en la matière (lois TECV, Climat-Energie)
- Identifier les formes de sociétés offertes : SEM, SEMOP, sociétés commerciales ou SCIC
- Maîtriser les conditions et le calendrier de création/de prise de participation
- Apprécier les risques en qualité d'actionnaire de la société



OBJECTIFS

- Déterminer l'opportunité de cette création/prise de participation



INTERVENANTS



Thomas Rouveyran
Avocat associé



Christophe Farineau
Avocat junior



PUBLIC CONCERNE

- Collectivités territoriales
- Syndicats d'énergie
- Autres acteurs publics / privés



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique



PREREQUIS

Aucun